



XAnge

Siparex XAnge Venture

LETTRE ANNUELLE FCPI SIPAREX INNOVATION 2012

AU 31 MARS 2024

Cher Souscripteur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la Lettre Annuelle du FCPI Siparex Innovation 2012 dans laquelle vous trouverez le détail de l'activité du Fonds.

La Société de Gestion met tout en œuvre afin de céder dans les meilleurs délais les titres détenus dans la dernière participation dans l'intérêt des porteurs de parts et pour finaliser le plus rapidement possible les opérations de liquidation, d'ici la fin de l'année 2024.

Dans la section « Focus Participations » en page 2 de cette Lettre Annuelle, nous vous présentons l'évolution de la société **ELDIM**, dernière société en portefeuille dont les titres détenus ne sont pas cotés sur un marché réglementé (ou boursier). Ces titres ne peuvent ainsi être cédés que de « gré à gré » dans le cadre d'un processus, parfois long, de négociations avec un potentiel acquéreur.

Nous vous rappelons que l'entrée en liquidation du Fonds en juin 2019 a entraîné le blocage de toutes les demandes de rachats de part.

Après établissement des comptes de liquidation sous contrôle des Commissaires aux Comptes, le Fonds procédera à la distribution de la totalité de son actif. Vous en serez informé par courrier.

Nous vous remercions de votre confiance.

L'équipe de gestion

Retrouver toute l'actualité de vos Fonds sur www.siparexfondsfiscaux.com
Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition

*Nous vous rappelons que la performance du Fonds est directement liée à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

1 — PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Avec un savoir-faire éprouvé depuis 1999 dans la gestion de Fonds de défiscalisation du lancement à la clôture, notre équipe, qui dispose d'une expertise spécifique dans les domaines du numérique, des technologies avancées à usage industriel (cleantech, optique etc...) et de l'impact, a un rôle d'accompagnement qui va au-delà de la participation financière. Elle apporte son expérience technologique et ouvre également aux PME innovantes l'accès au réseau de partenaires et d'investisseurs du Groupe Siparex, tout en accompagnant les dirigeants dans leur stratégie de développement.

Nous vous rappelons que les FCPI sont des placements non garantis en capital dont l'objectif est de renforcer les fonds propres des entreprises innovantes non cotées présentant des perspectives de croissance. L'équipe de gestion est chaque jour mobilisée afin de sélectionner rigoureusement et d'accompagner dans la mise en œuvre de leur stratégie les entreprises qui présentent les meilleures opportunités d'évolution, sans que cet accompagnement ne constitue en aucun cas une garantie de succès ou de performance.

2 — FOCUS PARTICIPATIONS

La Société de Gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer les droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le Fonds détient des participations.

ACTUALITÉ

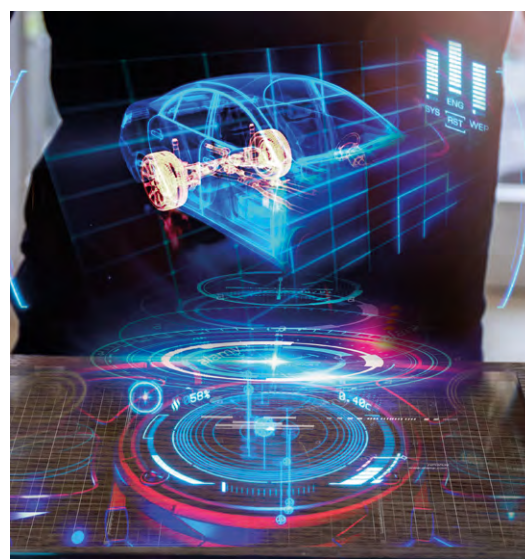
ELDIM

Eldim répond à une demande en forte croissance avec l'arrivée d'applications sur les lignes de production notamment dans le domaine de l'AR/VR (Augmented Reality/Virtual reality), à la suite de l'arrivée en Europe du casque VR pro de la marque Apple.

Ses produits innovants sont utilisés dans le développement et la production d'équipements permettant d'avoir une expérience en réalité augmentée (projection d'hologramme) et réalité virtuelle (casque permettant de s'immerger dans un environnement virtuel total).

Eldim possède une capacité de production d'équipements de mesure de hautes technologies et compte parmi ses clients de grands groupes tels qu'Apple et Meta.

L'équipe de gestion mène actuellement une recherche de liquidité pour permettre une sortie d'ELDIM dans les meilleurs délais, tout en préservant l'intérêt des porteurs.



Depuis la dernière lettre annuelle, la société de gestion a cédé les lignes CALIXAR et BMI SYSTEM.

CESSIONS

CALIXAR

CALIXAR est une société proposant une gamme de services basés sur des savoir-faire et des technologies innovantes pour la production, l'extraction, la solubilisation, la purification, la stabilisation et la cristallisation de protéines/antigènes membranaires fonctionnels. Elle s'est revendue à EUROFINs.

BMI SYSTEM

BMI SYSTEM est une société spécialisée dans l'édition des logiciels de gestion de la qualité et des affaires réglementaires, propose des gammes de logiciels dédiés aux industries pharmaceutique. Elle a été reclassée minoritairement auprès des actionnaires de la société.

Les performances du Fonds sont directement liées à celles des entreprises dans lesquelles il investit, qui pourront être positives ou négatives.

3 — FCPI SIPAREX INNOVATION 2012

—
Avantage fiscal
à l'entrée***

—
IR 22 %
—

*** sous réserve de respecter
les conditions fiscales et notamment
la durée de détention

SITUATION AU 31 MARS 2024

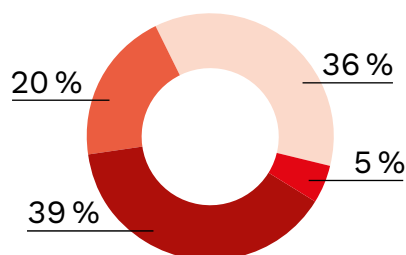
Actif net du Fonds au 31/03/24*	2 040 854,00 €
Valeur de souscription*	500,00 €
Distributions totales*	55,00 €
Valeur liquidative au 31/03/24*	159,64 €
Valeur liquidative + distributions au 31/03/24*	214,64 €
Évolution sur 1 an	33,09 %
Évolution depuis l'origine (hors avantage fiscal)**	-57,07 %
Évolution depuis l'origine (avec avantage fiscal)**	-44,96 %

* montant par part

** hors droit d'entrée

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le Fonds est un placement non garanti en capital.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE



- Industrie électronique
- Sciences de la vie et médical
- Informatique
- Services aux entreprises

PARTICIPATIONS ACTIVES DU PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2024

ELDIM

Fabrication d'équipements de mesure pour écrans plats et sources lumineuses

Autres placements — Conformément à la stratégie du Fonds, le solde des actifs peut être investi dans des placements de trésorerie et notamment des OPCVM monétaires.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN	FR 0011089820
Date de création	30/12/2011
Durée de vie	7 ans
Prorogation ⁽¹⁾	3 x 1 an

En cours de liquidation et rachats de parts bloqués⁽²⁾

(1) La durée de vie du Fonds a déjà été prorogée à trois reprises sur décision de la Société de Gestion.

(2) Les rachats de parts sont bloqués depuis le 18 juin 2019 (date d'envoi du courrier d'information sur la mise en liquidation).

FRAIS POUR LES PORTEURS DE PARTS DE LA GAMME DES FCPI SIPAREX INNOVATION

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-80-5 du Code Monétaire et Financier, la Société de Gestion vous informe du montant détaillé des frais et commissions, directs et indirects, perçus par l'ensemble des intervenants (Société de Gestion, Commercialisateurs, Commissaires aux comptes, Dépositaire, etc.) de chacun des Fonds, et des conditions d'encadrement de ces frais.

MILLESIME DE FONDS	ANNÉE de création	GRANDEUR Constatée (par part)	SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS PAR PART (en €)										
			FRAIS DE GESTION ET DE DISTRIBUTION RÉELLEMENT PRÉLEVÉS DEPUIS LA SOUSCRIPTION PAR PART (en €)										
			31/03 2014	31/03 2015	31/03 2016	31/03 2017	31/03 2018	31/03 2019	31/03 2020	31/03 2021	31/03 2022	31/03 2023	31/03 2024
FCPI SIPAREX INNOVATION 2012	2011	Valeur liquidative + distributions	440,18	399,29	424,93	438,34	441,17	428,55	276,03	284,31	160,05	161,28	214,64
		Montant des frais cumulés	23,54	33,56	43,40	53,49	64,06	74,87	82,21	86,64	90,14	90,28	90,52
FCPI SIPAREX INNOVATION 2013	2012	Valeur liquidative + distributions	495,16	477,64	656,65	620,10	650,18	635,91	559,83	586,02	542,60	292,32	502,38
		Montant des frais cumulés	12,64	22,59	33,10	42,90	53,06	63,23	73,54	83,84	93,90	101,15	101,75
FCPI SIPAREX INNOVATION 2014	2013	Valeur liquidative + distributions		470,60	655,50	624,12	382,22	354,87	241,63	253,43	239,50	175,14	161,53
		Montant des frais cumulés		30,70	51,34	73,11	96,07	117,67	142,45	165,04	177,93	185,24	189,28
FCPI SIPAREX INNOVATION 2015	2014	Valeur liquidative + distributions			546,61	472,43	305,60	287,81	159,13	165,86	146,47	80,03	68,96
		Montant des frais cumulés			27,76	49,38	72,00	93,11	115,88	138,25	154,54	166,04	175,85
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2016	2015	Valeur liquidative + distributions				476,05	401,32	447,07	396,08	422,16	372,37	279,80	271,35
		Montant des frais cumulés				28,13	49,24	70,43	91,92	113,55	134,94	155,50	172,76
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2017	2016	Valeur liquidative + distributions					440,61	430,58	391,21	440,51	429,64	394,78	383,97
		Montant des frais cumulés					27,95	49,24	70,95	92,27	113,42	133,57	154,13
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2018	2017	Valeur liquidative + distributions					490,67	474,32	426,48	439,94	646,77	526,25	569,98
		Montant des frais cumulés					6,21	33,02	54,40	75,52	97,69	119,56	140,22
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2019	2018	Valeur liquidative + distributions						496,57	468,83	461,36	675,78	582,38	630,05
		Montant des frais cumulés						5,43	30,26	49,97	67,32	82,25	97,32
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2020	2019	Valeur liquidative + distributions							479,46	513,35	520,77	527,82	
		Montant des frais cumulés							25,09	44,41	60,93	75,34	
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2021	2020	Valeur liquidative + distributions								478,65	458,06	469,82	
		Montant des frais cumulés								25,59	45,42	61,79	
FCPI SIPAREX XANGE INNOVATION 2022	2021	Valeur liquidative + distributions									464,12	462,54	
		Montant des frais cumulés									26,63	46,83	

Frais de gestion et de distribution (hors droit d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée). Il s'agit donc du cumul des frais prélevés depuis l'origine du Fonds. Les montants des frais ainsi que les valeurs liquidatives, majorées des distributions, figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires applicables aux Fonds mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du code général des impôts.

AVERTISSEMENT

Votre attention est attirée sur le fait que le montant de votre souscription est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds, sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficiez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détenez et de votre situation individuelle.

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment les contraintes et les risques suivants :

- Une part significative du Fonds est investie dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur des actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la Société de Gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.
- Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire n'est pas cotée ou l'est sur des marchés non réglementés sur lesquels s'opèrent peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille dont certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.
- Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des entreprises

dans lesquelles il investit. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures ».

— Les rachats de parts lors de la liquidation du Fonds peuvent se faire à un prix inférieur au prix de souscription, il existe donc un risque de perte en capital.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet www.siparexfondsfiscaux.com

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de Siparex XAnge Venture.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La Société de Gestion Siparex XAnge Venture - Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient. Les informations ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la Société de Gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement, diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société. Cette Lettre est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts et doit être traité de manière strictement confidentielle. XAnge est la marque de l'activité innovation du Groupe Siparex, spécialiste français indépendant du capital investissement, et sa Société de Gestion est Siparex XAnge Venture.

Pour toute information complémentaire, votre Conseiller se tient à votre disposition.

XAnge

Siparex XAnge Venture

5 rue Feydeau, 75002 Paris
T. 01 53 93 02 20
serviceclients@siparex.com

siparexfondsfiscaux.com
xange.fr

Société par actions simplifiée au capital de 1 372 800 € - 452 276 181 RCS Paris
Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP-04000032 - N°TVA : FR 24 452 276 181